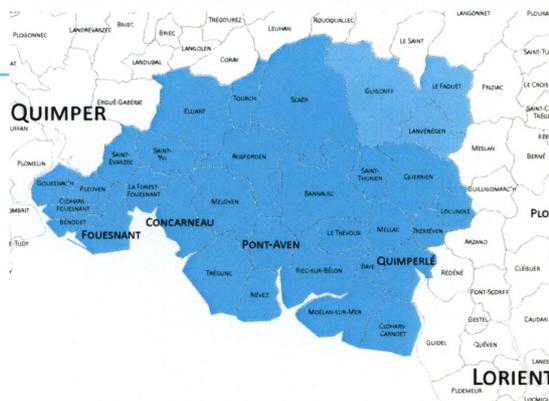




LE TERROIR

Le pays de l'Aven, ou Bro Aven, est l'un des grands terroirs traditionnels de la Cornouaille, occupant toute la partie sud-est du Finistère, dont les frontières proposées par Jean-Michel Guilcher dans son ouvrage consacré à la tradition populaire de danse en basse-Bretagne, sont facilement identifiables puisqu'il s'agit de frontières naturelles :

- une frontière maritime s'étendant d'est en ouest, entre les plages du Pouldu, sur la commune de Clohars-Carnoët et la rivière de l'Odet marquant la limite occidentale du terroir
- à l'est, une frontière fluviale partant de l'embouchure de la Laïta en longeant le cours de cette rivière saline jusqu'à Quimperlé, et se prolongeant le long du cours de l'Ellé, sur les communes de Tréméven, Querrien et Saint-Thurien
- sur la commune de Scaër, le vieux massif granitique des Menez-Du, marquant la limite nord du terroir
- à l'ouest, en redescendant vers la côte la limite occidentale des communes de Tourc'h et d'Élliant frontalières du pays Glazig, celles de la commune



de Saint-Yvi, et la campagne concarnoïse se prolongeant vers le pays fousnantais sur les communes de Saint-Évarzec, Gouesnac'h et Bénodet

Du point de vue culturel, nous sommes ici dans la région la plus méridionale de la basse-Cornouaille. En fait, le terroir est formé de deux grands sous-terroirs qui sont le pays Fousnantais et le pays Aven-Bélon dans lequel il faut encore distinguer le pays Melenig, situé dans la région d'Élliant et le pays Duig.

Communes de l'Aven

Bannalec
Baye
Bénodet
Clohars-Carnoët
Clohars-Fousnant
Concarneau
Élliant
Fousnant
Gouesnac'h
La Forest-Fousnant
Le Trévoux
Locunolé
Melgven
Mellac
Moëlan-sur-Mer
Névez
Pleuven
Pont-Aven
Querrien
Quimperlé
Riec-sur-Bélon
Rosporden
Saint-Évarzec
Saint-Thurien
Saint-Yvi
Scaër
Tourc'h
Trégunc
Tréméven

En bleu clair : Lanvénegen, Guisriff, et Le Fauoët font partie de la mode vestimentaire de l'Aven mais le répertoire dansé y est plus nuancé.

Pays Quimperlois. début XX^e. Collection LM



DANSES PRINCIPALES

Dans le pays de l'Aven, la danse est reine et le répertoire dansé y est riche et varié. La gavotte, danse majeure du terroir, y tient un rôle essentiel et moteur, puisqu'elle impose aux autres danses qui s'y pratiquent, le pas et le style qui la définissent, et qu'elle peut ainsi se prévaloir « d'ouvrir le bal » en étant toujours la première danse de la suite traditionnelle. Elle est toujours suivie comme il se doit, d'une série de bals, et suivant la région et l'époque, d'une autre danse majeure bien connue des danseurs, sous le nom de « jabadao », encore appelée « dañs an diaoul » (danse du diable). Des danses dites mineures, telles que le jimnaska et le stoupig viennent enrichir et compléter un répertoire déjà conséquent. Les occasions de danses sont nombreuses : noces,

pardons et concours de danses, mais aussi lors de la fin des battages (*gwastell dorn*), ramassages de pommes, ou autres rassemblements festifs toujours prétextes à danser.



Gavotte à Riec-sur-Bélon vers 1910.

À droite, le bal à deux. Collection LM





De gauche à droite :
jeunes femmes de
Pont-Aven début XX^e.
Enfants au pardon des
oiseaux en forêt de
Toulfouen.
Jeune femme de
Moëlan dans les
années 1930.
Jeune femme de
Concarneau en 1910.
Jeune homme de Clo-
hars marié à une jeune
femme de Quimperlé,
début XX^e.
À droite, noce en Pays
de Quimperlé vers
1910.
Collection LM

ACCOMPAGNEMENT MUSICAL

En pays de l'Aven, complaintes (*gwerzioù*), mélodies et airs à danser ont de tout temps rythmés la vie des gens de ce terroir. Bien que peu à peu remplacé par l'accordéon dans l'entre deux guerres, l'ensemble instrumental traditionnel « biniou-kozh - bombarde » y est resté l'accompagnement le plus prisé, notamment pour la danse. Des sonneurs encore célèbres aujourd'hui, tels que Mathurin Furic (dit *Matilin An Dall*) ou Auguste Salaün ont su d'ailleurs laisser leurs empreintes dans les mémoires. Le chant, bien que moins répandu, a su se maintenir, notamment dans la partie orientale du terroir, en pays *dañs a ruz*, où les gens les moins aisés de la société paysanne y avait recours pour se divertir lors des veillées, des fêtes de quartiers ou lors des rassemblements familiaux tels que les fiançailles ou les noces. Il se pratiquait suivant la technique du *kan ha diskann* ou par la répéti-



tion alternée du phrasé. Même si beaucoup d'airs sont à jamais perdus de nos jours, fautes d'avoir été collectés, les thèmes anciens qui accompagnent toujours notamment le patrimoine dansé de ce terroir sont nombreux, riches et variés, à l'image des danses qui s'y pratiquent depuis longtemps.

LE COSTUME

Le mode vestimentaire traditionnelle du pays de l'Aven est appelée *Giz-Fouen*. Le costume féminin de cette mode propose une unité de coupe et d'ornementation dont les nombreuses différences se focalisent essentiellement sur la coiffe. En effet, cette parure de tête, que René-Yves Creston définit comme une « coiffe à rubans », reconnaissable au montage très stylé de ses ailes empesées, offre un ensemble de variantes dont certaines, comme la coiffe dite de Moëlan, ne sont portées que sur une commune. À noter aussi le grand col tuyauté qui complète la parure. La vocation maritime de la frange littorale du terroir nous laisse à admirer également un mode vestimentaire porté par les ouvrières d'usines de la ville de Concarneau dont la coupe et

la coiffe sont à rapprocher des modes artisanes de la région de Douarnenez. Citons enfin, dans la région occidentale du terroir, le port sur la commune de Clohars-Carnoët, d'une mode venue du proche pays lorientais, et sur la basse-ville de Quimperlé, d'une mode qui n'est pas sans rappeler celle rencontrée sur la commune de Moëlan. Le costume masculin retiendra l'attention par son chapeau au large bord, habillé d'un ruban de velours de soie noir orné sur l'arrière d'une belle boucle métallique ouvragée. Le gilet, *jiletenn*, à l'encolure « ras du cou » et la veste, *chupenn*, aux empiècements de velours de soie noir peuvent s'enrichir sur certaines communes de belles broderies comme c'est le cas notamment en pays Melenig dans la région d'Élliant.

Port de Douëlan, début
XX^e. Collection LM

RESSOURCES



Principaux collecteurs

- Anne-Marie Colomer et Rolland Peron
- Jean-Louis Le Vallégant et les danseurs de Bannalec
- Évelyne et Gilles Le Meurlay
- Personnes ressources des cercles du pays de l'Aven

Bibliographie

- Guilcher Jean-Michel - *La tradition populaire de danses en Basse-Bretagne*
- Creston René-Yves - *Le costume breton*
- Fiches Kendal'ch collection Heritaj

Discographie

- 'N droiat fest / Keltia musique - Daniel Miniou et Jean-Louis Le Vallégant
- Apprenez les danses bretonnes - vol 9. Bevilion/Gorce